

# Association Union des Arts (Siège : Mairie de Sartilly) - Section MUSIQUE 2022-2023

CONTACT : [uda.musique@gmail.com](mailto:uda.musique@gmail.com)

Facebook : Union des Arts

Instagram : union\_desarts

ACTIVITÉS et PROFESSEURS	JOURS, HORAIRES	TARIFS des cours
<b>TR = Tarifs réduits enfant grâce à la subvention de la Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie</b>		
<b>ÉVEIL MUSICAL 4-6 ans</b> avec Mathieu Beugeard (Musique-Exp)	30 séances (dont spectacle) de ¾h en groupe de 10 enf., le <b>jeudi</b> de 17h à 17h45, près du Centre de loisirs.	93€/trim, 279€/an <b>TR : 62€/tr, 186€/an</b>
<b>GUITARE ACOUSTIQUE</b> avec Paul Escoffier	30 séances d'½ à 1h en groupe 2/3/4 (concert facultatif) <b>lundi</b> soir près du Centre de loisirs.	149€/tr, 447€/an <b>TR : 98€/tr, 294€/an</b>
<b>GUITARE ACOUST./ÉLECTR./ BASSE +12 ans</b> avec Paul Escoffier	30 séances individuelles d'½ h (concert facultatif) <b>lundi</b> près du Centre de loisirs.	186€/tr, 558€/an <b>TR : 123€/tr, 369€/an</b>
<b>VIOLON, PIANO débutant 7ans et +</b> avec Dominique Chiarappa-Zryd	30 séances individuelles d'1/2h (concert facultatif) <b>lundi</b> , près du Centre de loisirs.	160€/tr, 480€/an <b>TR : 105€/tr, 315€/an</b>
<b>PIANO 7 ans et +</b> avec Sylvie Laigneau	33 séances individuelles d'1/2h (concert facultatif) <b>mardi</b> près du Centre de loisirs.	176€/tr, 528€/an <b>TR : 115€/tr, 345€/an</b>
<b>PIANO 7 ans et +</b> avec Eric Janvier (Musique Expérience)	30 séances individuelles d'1/2h (concert facultatif) <b>mercredi matin</b> , près du Centre de loisirs.	187€/tr, 561€/an <b>TR : 124€/tr, 372€/an</b>
<b>BATTERIE 10 ans et +</b> - avec Christian Mahon (Musique Exp.)	30 séances individuelles d'1/2h (concert facultatif) le <b>mercredi</b> , salle de batterie.	187€/tr, 561€/an <b>TR : 124€/tr, 372€/an</b>
<b>ATELIER Groupe</b> Guitare, basse, batterie.	à partir du 3 septembre en groupe (2-3 concerts) ouvert aux élèves volontaires selon avis des professeurs.	80€ (5 séances avec le professeur Paul Escoffier)
<b>ACCORDEON diatonique Adultes</b> avec Pierre Pichard	Stages en groupe ou 1/2h par élève (concert facultatif) 10 séances le <b>mercredi</b> soir, à Sartilly.	50€/tr, 150€/an

**L'ADHÉSION annuelle à l'association de 10€ par personne est à ajouter au règlement lors de l'inscription.**  
La carte d'adhésion offre un tarif réduit à tous les spectacles proposés par la Cda Mont St Michel-Normandie.

## RÉDUCTIONS :

- Une subvention de la Communauté d'Agglomération Mont St Michel - Normandie permet à l'association de proposer des tarifs réduits aux jeunes de cette Communauté d'Agglomération.
- **Spot 50** (11-15 ans), **Atouts Normandie** (15-25 ans), **Pass Culture** (18-20 ans), **Coup'Sport&Culture** (SBB).
- Les subventions des communes permettent à l'association de proposer une réduction de 15€/ trimestre pour le 2<sup>ème</sup> adhérent d'une même famille ou une 2<sup>ème</sup> activité d'un même adhérent.

## INSCRIPTIONS :

- **Jeudi 15 septembre 17h-18h30 . Les cours commenceront la semaine suivante.**
- NB : Séances d'éveil gratuites sur inscription aux JEP à Ronthon samedi 17 septembre pour bébé-parent 10h-10h45 / pour enfants 4-6 ans 10h45-11h30.

## RÈGLEMENT :

- Remplir la feuille d'inscription ci-jointe et la donner ou l'envoyer avec le règlement au responsable (cf supra) qui vous remettra une carte d'adhésion et un reçu sur demande. Pour des soucis de trésorerie et pour faciliter le travail de la responsable bénévole, le règlement de la totalité de l'année doit se faire **dès l'inscription** :
- **par chèque** (à l'Union des Arts) : en totalité ou en 3 fois sans frais (2è/3è chèques encaissés 2è/3è trimestres).
  - **en espèces** : en totalité dès le début de l'année.

## DÉROULEMENT DES COURS :

- A partir du lundi 19 septembre 2022 (mais peut varier selon les cours) jusqu'à fin juin ou début juillet.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires.
- Le respect des horaires est demandé par les professeurs, non responsables des enfants avant ou après le cours.
- En cas d'absence, merci de prévenir le professeur de musique ou, à défaut, le responsable de section.

**Bulletin d'inscription à l'Union des Arts****Année 2022-2023****SECTION : MUSIQUE**

A remplir et à donner au responsable de section avec votre règlement (chèque à l'ordre de l'Union des Arts)

**Je soussigné(e)** .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse courriel (e-mail) : .....

**- inscrits :**

NOM et Prénom	Activité	Jour et horaire	Date de naissance

**- règle avec**  **1 chèque** : ..... € (année)

ou  **3 chèques** : ..... € (1<sup>er</sup> trim.) / ..... € (2<sup>ème</sup> trim.) / ..... € (3<sup>ème</sup> trim.)

**Spot 50 N°**.....  **Atout Normandie N°**.....  **Pass Culture N°**.....

**Coup'Sport&Culture**  **-15€/trim deux membres de la même famille ou deux activités**

*Avec votre règlement, pensez à :*

**- ajouter l'adhésion de 10€ par pers. et par an au chèque annuel ou au premier chèque trimestriel.**

**- soustraire Spot 50 ou Atouts Normandie ou Pass Culture et à noter le numéro ci-dessus.**

**-15€/an pour les jeunes (3-18 ans) de Sartilly-Baie-Bocage (Coup'Sport&Culture)**

**-15€/trim. pour 2 membres de la même famille ou 2 cours d'un même membre.**

**IMPORTANT –**

**L'élève s'engage pour l'année scolaire 2022-2023.**

**En cas d'abandon, sauf cas de force majeure (blessure avec certificat, déménagement..), aucun remboursement ne sera effectué.**

**Cocher les cases ci-dessous pour accord :**

**Droit à l'image**

- autorise l'Union des Arts, dans le cadre des activités qu'elle propose, à reproduire ou montrer les photos et films me représentant/ représentant mon ou mes enfant(s), pour les usages suivants : publications dans la presse, site internet, film du spectacle.

**Autorisations pour les enfants mineurs**

- autorise mon/mes enfant(s) mineur(s) à participer aux activités organisées par UDA
- autorise le professeur responsable de l'activité, en cas d'accident ou de maladie imprévisible et dans le cas où il serait impossible de me joindre, à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant (soins médicaux, transfert à l'hôpital, intervention chirurgicale).

Fait à ..... le .....

Signature(s) :